



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 9 mai 2018 à 19 h, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

Sont présents :

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Alain Brissette	x		Parent (1 an)
Lison Chalut		x	Parent (1 an)
Samir Lfarouk	x		Parent (1 an)
Philippe Leblond	x		Parent (1 an)
Isabelle Rousseau	x		Parent (2 ans)
Nathalie Kleber	x		Parent (2 ans)
Patrick Messier		x	Parent (2 ans)
Virginie Sarria	x		Parent (2 ans)
Francis Amyot	x		Personnel enseignant (1 an)
Hélène Lévesque	x		Personnel enseignant (1 an)
Michel Maheu	x		Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	x		Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	x		Personnel enseignant (1 an)
Valérie Crusson	x		Personnel enseignant (1 an)
Caroline Vandal	x		Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Carole Leblanc		x	Personnel professionnel (1 an)
Emma Leblond	x		Élève – secondaire 4 (1 an)
Karl Alary	x		Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Nadia Caron	x		Direction

30-CE-17-18

1. Ouverture de l'assemblée et accueil

La séance ouvre à 19 h 07 Madame Sarria souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Adoption des procès-verbaux (17 janvier et 28 février 2018)
5. Suivis au procès-verbal du 28 février 2018
6. Correspondance reçue
7. Les rapports de reddition de compte
 - 7.1. De la présidente
 - 7.1.1 Soirée remise des diplômes et bal des finissants
 - 7.1.2 Gala 4 arts
 - 7.1.3 Gala sportif
 - 7.2. De la direction
 - 7.2.1 Agenda scolaire
 - 7.2.2 Clientèle scolaire 2018-2019
 - 7.2.3 Dernier cycle de l'année scolaire 2017-2018

7.2.4 Entente mutuelle d'entraide en situation d'urgence

7.2.5 50^e anniversaire de l'École André-Laurendeau

8. Les travaux du conseil
 - 8.1 Activités étudiantes et campagnes de financement
 - 8.2 Frais chargés aux parents 2018-2019
9. Les affaires nouvelles (point d'information)
10. Parole aux représentants
 - 10.1 Représentants des élèves
 - 10.2 Représentants des membres du personnel
 - 10.3 Représentant des parents
 - 10.4 Représentant du comité de parents
11. Levée de l'assemblée

31-CE-17-18

Madame Martine Blanche, appuyée par madame Valérie Crusson, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions du public

Aucun membre du public présent.

4. Adoption du procès-verbal du 17 janvier et 28 février 2018

32-CE-17-18

Madame Nadine Robichaud, appuyée par madame Isabelle Rousseau, propose l'adoption du procès-verbal du 17 janvier 2018. Adopté à l'unanimité.

33-CE-17-18

Monsieur Alain Brissette, appuyé par madame Martine Blanche, propose l'adoption du procès-verbal du 28 février avec les coquilles soulevées. Adopté à l'unanimité.

5. Les suivis au procès-verbal du 28 février 2018

Suivi au procès-verbal du 11 janvier : Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : Tel que mentionné précédemment, les recommandations ont été transmises à la direction adjointe qui travaille actuellement sur le bilan de cette année et le plan de lutte pour l'an prochain.

Suivis au procès-verbal du 28 février : Coordination Quatu'Arts : Les travaux n'ont pas beaucoup avancé. Échange des pratiques entre coordonnateurs. On s'inspire du Jazz-Pop puisque le modèle fonctionne bien depuis plusieurs années. Actuellement, certains élèves des programmes de concentration sont rencontrés par les enseignants au sujet des inquiétudes qu'ils ont. Chaque programme d'art travaille à rédiger un contrat avec des balises claires au sujet des attentes envers les élèves. L'objectif est d'avoir un contrat uniforme pour l'ensemble des concentrations.

Réflexion sur les appareils technologiques : L'équipe de direction continue de se pencher sur la question. Un comité encadrement a été mis sur pied et l'utilisation des appareils technologiques est un sujet qui a beaucoup été discuté. Un membre du CE a assisté à une conférence aux parents donnée par un organisme qui œuvre dans une autre CS. Le parent va transmettre, à la direction, les coordonnées de l'organisme et un suivi sera fait auprès des ressources éducatives.

Rencontre parents enseignants : Pas oublié ce sujet, mais le point sera discuté en juin, car la rencontre de ce soir est très chargée.

Présence de direction durant les pauses et l'heure du dîner des élèves : depuis le dernier CE, il y a un calendrier de présences des membres de la direction qui a été mis en place, afin qu'il y ait, dans la mesure du possible, un membre de la direction par étage lors de chaque pause. Il y a une différence quand les membres de la direction sont présents sur le plancher. Les enseignants soulignent que la situation s'est améliorée.

Policier avec un chien pisteur : Cela ne peut pas se faire à moins d'avoir un mandat précis. L'intervention doit être ciblée sur un seul individu. Certaines écoles engagent des agences de sécurité. Dans le plan d'investissement de cet été, il y aura un ajout de 17 caméras. Lorsque des intervenants sont avisés de la possible présence de drogues, une action est entreprise. Il est difficile de mesurer l'ampleur de la problématique.

6. Correspondance reçue

-Infolettres de la Fédération des Comités de parents;
-Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec;
-Formation « Budgets : Mieux comprendre pour prendre de meilleures décisions » de la Fédération des comités de parents.

Ces informations ont été reçues par courriel à l'adresse de l'école. Madame Vandal a transmis les courriels à tous les membres du CE, sur réception.

7. Rapport de reddition de compte

7.1 De la présidente

7.1.1 Soirée remise des diplômes et bal des finissants

Remise des diplômes : Lundi 18 juin. Chapiteau sur le terrain de l'école près du skate part derrière l'école. La vente de billets débute demain. Sur la rive-sud, il est difficile d'avoir une place pouvant accueillir plus de 1000 personnes. Un parent souligne que l'an passé le choix des places était un peu chaotique étant donné que les places n'étaient pas assignées. Cette année, le tout devrait être mieux puisqu'il y aura suffisamment de places.

Bal des finissants : Vendredi 22 juin, hôtel Mortagne à Boucherville. Billets en vente au coût de 100 \$. Le contrat inclut un seul choix de repas tenant compte de certains aspects (végétarien, halal), mais ne tient pas compte des allergènes. L'hôtel exige un montant de 5 \$ supplémentaire par personne qui ont des allergies. Les élèves sont mécontents de cet aspect. Les membres du CE sont d'accord qu'il y a une aberration, mais malheureusement, ce sont les hôtels qui imposent les règles au contrat.

L'entente survenue avec le comité bal est que le 5 \$/supplémentaire sera absorbé par le budget du bal, mais les décorations seront diminuées. Les membres du CE sont en accord avec cette proposition.

7.1.2 Gala 4 arts

Première édition du Gala 4 arts. Jeudi 7 juin à l'auditorium de l'école. Tous les finissants des programmes de concentration et musique étude. 10 \$/parent. Gratuit pour les finissants. L'argent amassé servira à absorber les coûts de production et les frais des techniciens. L'école a aussi investi un certain montant d'argent du budget-école pour la réalisation de ce premier gala 4 arts.

7.1.3 Gala sportif

Mercredi 23 mai à 15 h 30 au CentrAL. Tous les membres des équipes Mistral sont invités. Un repas sera servi.

7.2 De la direction

7.2.1 Agenda scolaire

L'école a procédé à un appel d'offre pour le contrat d'agendas scolaires des 3 prochaines années. Le plus bas soumissionnaire a été choisi, il s'agit du Laurentien qui était le fournisseur des dernières années. Le contrat de l'agenda comprend toutes les étapes de conception, d'impression et de livraison.

7.2.2 Clientèle scolaire 2018-2019

À ce jour, 2312 élèves inscrits pour la prochaine année scolaire. Les chiffres changent de jour en jour. Ouverture d'un 2^e groupe en Quatu'arts arts visuels pour 1^{re} secondaire. Le nombre d'élèves par niveau PEI 2e cycle se maintient, maintien de la clientèle du 1er cycle. Les couleurs-écoles d'André-Laurendeau attirent les élèves. La hausse de clientèle du primaire n'est pas encore officiellement rendue au secondaire. Dans les prochaines années, il est possible que le territoire soit redécoupé pour l'arrondissement de Saint-Hubert.

7.2.3 Dernier cycle de l'année scolaire 2017-2018

Les cours réguliers se terminent le vendredi 8 juin. La session d'examens et de révision se déroulera du 11 au 22 juin. L'horaire sera bientôt communiqué aux parents par courriel.

7.2.4 Entente mutuelle d'entraide en situation d'urgence

L'école a reçu deux demandes d'utilisation de locaux en cas de situation d'urgence. Une de la part des Résidences Chartwell et une de la part du Manoir Cousineau.

34-CE-17-18

Objet : Entente pour l'utilisation de locaux ou d'équipements (art. 93 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique).

Considérant que l'établissement offre en location les locaux ou l'équipement suivant :

Description :

En cas de sinistre aux résidences Chartwell, l'école André-Laurendeau accepte d'accueillir les résidents et les membres du personnel dans ses locaux, le temps nécessaire afin que les résidents soient relocalisés. À noter qu'il sera question d'un maximum de 525 personnes. Le prêt de l'auditorium sera privilégié en cas de besoin, afin de pouvoir rassembler les résidents dans un même local et de minimiser les contacts avec nos élèves.

Considérant les pouvoirs donnés au conseil d'établissement de conclure des ententes pour louer ses locaux ou équipements;

Considérant le modèle d'entente fourni par la Commission scolaire relativement à la location de locaux ou d'équipements;

Considérant que l'établissement désire permettre l'utilisation à résidences Chartwell les locaux ou équipements décrits ci-avant;

Il est proposé par Valérie Crusson

D'autoriser la direction de l'établissement à signer une entente avec les résidences Chartwell pour le prêt des locaux ou équipements décrits ci-avant et ce, conformément aux modalités déposées au conseil d'établissement et décrites à l'entente;

Adoptée à l'unanimité

Objet : Entente pour l'utilisation de locaux ou d'équipements (art. 93 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique).

Considérant que l'établissement offre en location les locaux ou l'équipement suivant :

Description :

En cas de sinistre au Manoir Cousineau, l'école André-Laurendeau accepte d'accueillir les résidents et les membres du personnel dans ses locaux, le temps nécessaire afin que les résidents soient relocalisés. À noter qu'il sera question d'un maximum de 250 personnes. Le prêt de l'auditorium sera privilégié en cas de besoin, afin de pouvoir rassembler les résidents dans un même local et de minimiser les contacts avec nos élèves.

Considérant les pouvoirs donnés au conseil d'établissement de conclure des ententes pour louer ses locaux ou équipements;

Considérant le modèle d'entente fourni par la Commission scolaire relativement à la location de locaux ou d'équipements;

Considérant que l'établissement désire permettre l'utilisation au Manoir Cousineau les locaux ou équipements décrits ci-avant;

Il est proposé par Madame Hélène Lévesque :

D'autoriser la direction de l'établissement à signer une entente avec le Manoir Cousineau pour le prêt des locaux ou équipements décrits ci-avant et ce, conformément aux modalités déposées au conseil d'établissement et décrites à l'entente;

Adoptée à l'unanimité

7.2.5 50^e anniversaire de l'École André-Laurendeau

L'école fêtera son 50^e anniversaire à l'automne. Quelques activités sont prévues pour souligner le tout.

- L'événement en soit se déroulera le vendredi 19 octobre à compter de 17 heures. Le lancement officiel de l'événement aura lieu à 16 heures le 14 juin. Le président d'honneur est René St-Louis, journaliste. C'est lui qui présentera le déroulement de la soirée. Le tout sera filmé et diffusé sur les médias sociaux de l'école. L'école serait ravie de compter sur la présence des membres du CE. Démarche de financement amorcé pour la réalisation de la soirée, mais c'est difficile.
- Un frêne malade a été dénudé. Les élèves en arts visuels ont reçu des ateliers de l'artiste Daniel Bernard Vincent. En septembre prochain, l'artiste viendra travailler à réaliser une œuvre.
- Page Facebook du 50^e a été créée.
- Encan silencieux lors de cette soirée. Les profits réalisés par l'encan silencieux et la soirée du 50^e seraient investis dans la phase 3 des travaux de restauration de l'auditorium. Si des membres ont des connaissances qui peuvent faire des dons pour l'encan silencieux ou offrir des dons en argent pour aider à l'organisation de la soirée, en faire part à madame Sénéchal.

Les élèves demandent s'il est possible d'inviter les anciens présidents du conseil-école et les anciens présidents du conseil d'établissement. Mme Sénéchal en prend note.

37-CE-17-18

Il est proposé par Nathalie Kleber, appuyée par monsieur Samir El Farouk, que les profits amassés lors de l'encan silencieux et lors de la soirée de célébration du 50^e anniversaire soient utilisés afin de restaurer l'auditorium de l'école. Adopté à l'unanimité.

8 Les travaux du conseil

8.1 Activités étudiantes et campagnes de financement

38-CE-17-18

Madame Sarria présente les activités, campagnes de financement et voyages. Mme Valérie Crusson, appuyée par madame Hélène Lévesque, propose l'approbation de l'activité soumise. Approuvé à l'unanimité.

8.2 Frais chargés aux parents 2018-2019

Madame Marie-Laure Sénéchal, agente d'administration, présente les documents des frais chargés aux parents. Dans un premier temps, le bilan des frais chargés est fait. C'est à partir des bilans que l'on peut établir les frais qui seront chargés pour la prochaine année scolaire. Mme Sénéchal explique les différents frais en comparant les diminutions et les augmentations des coûts en lien avec les frais de cette année. Les prix des cahiers d'exercices qui se trouvent actuellement dans les frais chargés aux parents sont basés sur les prix reçus par le plus bas soumissionnaire à ce jour. En juin, les résultats de l'appel d'offres pour les cahiers d'exercices seront présentés aux membres du CE. Les prix seront ajustés lorsque le fournisseur des cahiers d'exercices sera choisi.

39-CE-17-18

Madame Valérie Crusson, appuyée par Madame Isabelle Rousseau, propose l'adoption des frais chargés aux parents. Adopté à l'unanimité.

9 Les affaires nouvelles (point d'information)

Madame Marie-Dominique Taillon sera la nouvelle directrice générale de la CSMV à compter de juillet, puisque Monsieur Anthony Bellini, directeur général actuel prend sa retraite.

Les membres du CE souhaitent une rencontre avec la commissaire pour aborder les sujets suivants : rôles de l'équipe de direction, capacité d'accueil de l'école, climat dans l'école, investissement financier à prévoir.

10 Parole aux représentants

10.1 Représentants des élèves

- Spectacles en théâtre presque tous terminés.
- Spectacle de danse à venir très prochainement.
- Vernissage en arts visuels au début juin.
- Le conseil des élèves travaille à trouver des solutions pour impliquer davantage les élèves dans la vie politique de l'école.

10.2 Représentants du personnel

- Félicitations aux élèves en théâtre. Pièces excellentes. Plusieurs membres du personnel ont été invités personnellement et leur présence fut très appréciée des élèves.
- Brigades culinaires : l'équipe de l'école a atteint la demi-finale cette année.
- Lab-école pour la cafétéria pour la prochaine année scolaire, associé à la Tablee des chefs. Pas énormément de concessionnaires pour le service de cafétéria.
- Plusieurs élèves se sont illustrés sur la scène sportive : 2 Participations championnat provincial RSEQ, Bogdan Matei 2^e place en athlétisme et 9^e place pour l'équipe de Futsal juvénile garçon. Bogdan Matei est en nomination au gala d'excellence de la Montérégie du 17 mai prochain.
- L'école travaille actuellement à s'inscrire à Iso-Actif

- Marche UNIS pour l'eau ce vendredi 11 mai. Entre 100 et 125 marcheurs.
- En lien avec les différentes activités, les enseignants mentionnent qu'il est difficile d'obtenir les listes d'élèves participants à l'avance. Certains enseignants considèrent que l'intégrité des cours est très importante et que c'est souvent les mêmes élèves qui participent à plusieurs activités. Les délais sont parfois courts entre la réception de l'information et l'activité en soit.
- Les membres des enseignants sont préoccupés par l'utilisation des appareils technologiques.

10.3 Représentants des parents

- Programme filles actives : programme pour inciter les filles à faire de l'activité physique. Est-ce que l'école pourrait participer à ce programme?
- Portail : 3e étape peu ou pas de notes, donc pas évident de suivre les résultats de leur enfant.
- PEI : Beaucoup de projets, beaucoup de travaux, bourrage de crâne. Les parents sont préoccupés. Les exigences proviennent du programme PEI en soit.
- Courriel reçu d'un parent au sujet de la rétroaction suite à un travail qui se donne lors d'une période de récupération.

10.4 Représentant du comité de parents

- Deux réunions depuis le dernier CE. Une réunion absente.
- Révision du PEVR. Travail laborieux qui a été fait lors de la rencontre du lundi 7 mai.

11 Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 21 h 12



Virginie Sarria, Présidente



Nadia Caron, directrice

Adopté à la rencontre du 20 juin 2018